



Research collective
on agriculture, environment
& labour in the Arab world

Date: 14 Dec. 2014

Book review: "The Large Landowning Class and the Peasantry in Egypt 1837-1952"

by Raouf Abbas and Assem EI-Dessouky, translated by Amer Mohsen and Mona Zikri, and edited by Peter Gran.

by Ireton, François

Raouf Abbas, Assem EI-Dessouky, *The Large Landowning Class and the Peasantry in Egypt 1837-1952*, trad. Amer Mohsen, Mona Zikri, éd. Peter Gran, Syracuse-New York, Syracuse University Press (coll. Middle East Studies beyond Dominant Paradigms), 2011, 298 p.

Ce livre est la traduction de l'arabe de *Kibâr al mullâk wa-l fallâhîn fî Misr., 1837-1952*, paru au Caire, chez Dâr al Qibâ li-l-Nashr wa-l-Tawzî', en 1998, réalisée à l'initiative de Peter Gran¹, directeur de la collection, précédée d'une introduction dont il est l'auteur et qui resitue l'ouvrage dans la production historique novatrice récente, égyptienne et étrangère, concernant l'Égypte des XIXe et Xxe siècles. Ce livre est lui-même le produit de la fusion de deux autres, écrits chacun, à quelques années d'intervalle, par chacun des auteurs². Les recherches entreprises pour ces deux ouvrages se déroulèrent dans les années 1960 et au début des années 1970, à une époque où, dans la foulée de la réforme agraire et de la transformation des campagnes entreprise par le régime nassérien, les travaux d'histoire et de sciences sociales sur l'Égypte rurale et sa paysannerie fleurissaient, ce qui n'est malheureusement plus guère le cas. Ces deux livres venaient en partie renouveler et compléter le classique et toujours

¹ Auteur du célèbre *Islamic Roots of Capitalism, Egypt 1760-1840*, New York, Syracuse University Press, 1998.

² Abbâs Hamid (Ra'ûf), *Al-Nizâm al-ijtimâ'î fî Misr fî zill al milkiyyat al-zirâ'iyyah al-kabîrah* [Le système social égyptien sous la tutelle de la grande propriété agricole], Le Caire, Dâr al Fikr al Hadîth li-l-Tibâ'ah wa-l-Nashr, 1973; AI-Dessouky ('Assem), *Kibâr Mullâk li-l'arâdi al-zirâiyyah wa dawruhum fi-l mujtama' al misrî* [les grands propriétaires de terres agricoles et leur rôle dans la société égyptienne], Le Caire, Dâr al-Thaqâfah al Jadîda, 1975.

très utile ouvrage de G. Baer³. La parution en langue anglaise de cet ouvrage synthétique est donc la très bienvenue, d'autant que les auteurs ont tenu compte dans leur réécriture commune des quelques recherches marquantes plus récentes, telle celle de K. M. Cuno⁴. Les étudiants et enseignants-chercheurs non arabophones disposeront ainsi, en ce qui concerne l'Égypte rurale du XIXe et de la première moitié du Xxe siècle, de six ouvrages de référence, si l'on ajoute ceux de H. A. B. Rivlin, R. Owen et A. Richard⁵.

L'idée maitresse du livre est qu'une véritable classe sociale de grands propriétaires de terres à usage agricole émergea en Égypte durant le dernier tiers du XIXe siècle et qu'elle domina durant une soixantaine d'années (1890-1950, dates larges) le jeu complexe des structures de pouvoir égyptiennes, tant économiques que politiques. Sans que les auteurs soient totalement explicites à ce sujet, une lecture attentive de leur ouvrage révèle que, par « classe social des grands propriétaires égyptiens », ils entendent un groupe social répondant aux caractéristiques suivantes : sur le plan économique, (a) tous ses membres sont détenteurs d'un même type de bien de production, la terre agricole ; (b) ils détiennent à eux tous une grande proportion de ce bien, sans en avoir le monopole (dans le cas de l'Égypte, il existe une petite et une moyenne paysanneries détentrices de terres) et chacun d'eux en détient une quantité importante, sous forme de grands domaines⁶ (c) ils détiennent tous ce bien selon le même régime juridique, à savoir, à partir de 1891 seulement⁷, celui de la pleine propriété privée ; (d) ils adhèrent globalement à un « libéralisme économique modéré », en particulier dans le domaine de la commercialisation de la production agricole principale de leurs domaines, le coton, tout en développant de fortes tendances protectionnistes et en faisant en sorte que l'État protège en toutes circonstances leurs intérêts économiques ; (e) ils sont animés

³ Baer (Gabriel), à *History of Landownership in Modern Egypt 1800-1950*, Londres, Oxford University Press, 1962.

⁴ Cuno (Kenneth M.), *The Pasha's Peasants: Land, Society, and Economy in Lower Egypt, 1740-1858*, Cambridge, Cambridge University Press (coll. Cambridge Middle East Library), 1992.

⁵ Rivlin (Helen Anne B.), *The Agricultural Policy of Muhammad 'Ali in Egypt*, Cambridge MA, Harvard University Press (coll. Harvard Middle Eastern Studies 4), 1961; Owen (E. Roger), *Cotton and the Egyptian Economy, 1820-1914: A Study in Trade and Development*, Oxford, Clarendon Press, 1969; Richard (Alan), *Egypt's Agricultural Development 1800-1980: Technical and Social Change*, Boulder, Westview Press (coll. Westview Replica Edition), 1982. Cf. aussi Alleaume (Ghislaine), « Les systèmes hydrauliques de l'Égypte pré-moderne : essai d'histoire du paysage », in Christian Décobert dir., *Itinéraires d'Égypte, mélanges offerts au père Maurice Martin, s.j.*, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, 1992, p. 301-322 ; ead., « An Industrial Revolution in Agriculture? About the Evolution of Rural Egypt in the Nineteenth Century », in Alan K. Bowman, Eugene Rogan dir., *Agriculture in Egypt from Pharaonic to Modern Times*, Oxford, The British Academy, 1999, p. 331-345.

⁶ Les auteurs discutent dans la première section du chapitre 2 les définitions données de la « grande propriété foncière » par différents auteurs et conviennent d'un seuil inférieur indicatif de 100 feddans (= 42 ha ; 1 feddan. = 0,42 ha).

⁷ Ce n'est en effet qu'à cette date que la totalité des terres agricoles (sauf celles qui étaient encore aux mains des administrations de l'État et les terres en waqf) sera détenue en pleine propriété privée. Le passage de terres agricoles à la pleine propriété privée s'échelonna sur 50 ans, selon les différentes catégories de statuts et de modes d'attribution de ces terres.

d'une véritable « soif de terres » qui les mené à s'endetter considérablement, à partir des années 1870-1880, dans le rachat des terres de la Dâ'ira Saniyya (propriété exclusive du khédivé) et du domaine royal (propriétés des membres de sa famille), estimées en tout à près de 900 000 feddans (400 000 ha, soit plus du cinquième de la surface agricole de l'Égypte de l'époque) et hypothéquées préalablement dans le cadre de la gestion de la dette publique de l'Égypte; (f) ils développent pour la plupart un « comportement rentier » - à l'exception des « capitaines d'industrie agricole » qui, eux, prennent directement en main la modernisation technique et la gestion de leur domaine - et placent leurs surplus de rente foncière, en tant que spéculateurs, dans les actions de compagnies commerciales et de banques, plus que d'industries, sans se transformer eux-mêmes en entrepreneurs industriels. Sur les plans politique et idéologique: (a) leurs intérêts économiques « objectifs » étant pratiquement unifiés, ils se dotent d'institutions communes qui les constituent en groupes de pression politique défendant, en toutes circonstances, prioritairement leurs intérêts ; (b) ils sont, durant toute la période, majoritaires dans toutes les instances de pouvoir : parlement, commissions parlementaires ou ministérielles traitant de domaines où leurs intérêts économiques et politiques étaient impliqués, « sénat » (Majlis al shuytikh) et cabinets ministériels ; (c) ils oscillent, selon la conjoncture et toujours en fonction de leurs intérêts matériels, entre un nationalisme modéré et une collaboration prudente avec la puissance coloniale et ses avatars d'après 1922 ; (d) ils ne se préoccupent de « questions sociales », c'est-à-dire essentiellement du sort des différentes catégories de petits paysans propriétaires ou locataires et des paysans sans terre (travailleurs salariés agricoles permanents, saisonniers ou occasionnels) que lorsque la dégradation des conditions d'existence de ces derniers est telle qu'elle peut venir menacer l'ordre social des campagnes (admettant à regret la loi des 5 feddan de 1912 qui visait à interdire la saisie pour dettes des terres des propriétaires-exploitants détenant moins de 5 feddans ; ne voyant guère l'utilité d'une éducation autre que très élémentaire des enfants de la petite paysannerie ; demeurant très réticents à tous les projets de réforme agraire par redistribution d'une partie des terres de leurs domaines, projets souvent formulés, durant les années 1940, par de grands propriétaires fonciers « éclairés » qui, eux, comprenaient qu'une réforme modérée pourrait en éviter une plus radicale, mise en œuvre par les représentants d'autres groupes sociaux parvenus au pouvoir). Enfin sur le plan social, ces quelques milliers de « grands propriétaires » mènent - avec des différences internes, en particulier entre ceux résidant dans les campagnes et ceux, absentéistes, résidant en ville - le même mode de vie supposant de larges dépenses somptuaires, la constitution de grandes « dynasties » familiales résidant dans des « palais » ruraux ou urbains et la pratique d'une très forte endogamie de classe.

Ces différentes caractéristiques (énumérées sans les nuances voulues) d'une classe sociale « stabilisée » et dominante sont décrites dans les quatre derniers chapitres. Les auteurs envisagent ainsi successivement : les activités économiques des grands propriétaires, y compris celles qui ne sont pas directement agricoles (chapitre 4) ; les relations de production agricole liées à l'existence des grands domaines (chapitre 5, qui distingue et décrit avec beaucoup de précision: [a] une structure de production proprement capitaliste, soit le grand domaine en gestion directe employant une force de travail salariée; [b] le système considéré comme typiquement égyptien de la 'izbah⁸, dans lequel des paysans « casés » sur le domaine (les tamaliyya) travaillent une parcelle attribuée au sein de ce dernier et vouée à leur autosubsistance, en échange d'un travail quasi gratuit – d'eux-mêmes et des membres de leur famille nucléaire - sur les terres du domaine vouées aux cultures commerciales⁹ ; [c] le grand domaine rentier proprement dit, dont les parcelles sont louées à de petits paysans selon de nombreux types de baux de fermage et de métayage, en espèce et en nature, très précisément décrits dans l'ouvrage) ; les activités politiques des grands propriétaires (chapitre 6) et, enfin, leur (faible) prise en compte des « questions sociales » (chapitre 7).

Dans les trois premiers chapitres, les auteurs examinent en détail la genèse de cette classe sociale et des grands domaines sur lesquels reposeront ses pouvoirs économique et politique. Ils montrent (chapitre 3) qu'il a existé, dès le premier tiers du XIXe siècle, diverses catégories de grands « tenanciers » fonciers¹⁰, dotés en terres par Muhammad 'Ali - puis par ses successeurs - après qu'il eut aboli le système de l'iltizâm qui caractérisait l'Égypte ottomane¹¹. Ces grands tenanciers attributaires de terres étaient des membres de la famille du vice-roi puis des khédives, des serviteurs de haut rang de l'État (ministres, conseillers, gouverneurs de provinces) appartenant à l'aristocratie dite « turque » (et, pour quelques-uns, d'origine égyptienne, dont des Coptes), des hauts gradés de l'armée, des notables ruraux égyptiens (a'yân), pour beaucoup chefs de village (shaykh ou 'umdah), des shaykh de tribus encore nomades ou sédentarisées, et certains étrangers, eux aussi dotés par le khédive en rémunération de leurs services ou autorisés par lui à acquérir des terres. Les auteurs précisent qu'à leurs yeux - et l'on est enclin à les suivre - ces diverses catégories de grands

⁸ Les auteurs ne citent curieusement pas ce terme. Par ailleurs, le système de la 'izbah n'est pas propre à l'Égypte : des équivalents du statut des tamaliyya ont existé dans des grands domaines agricoles du même type, jusqu'à la seconde guerre mondiale, à l'est de l'Elbe (les Instleute) et au Chili (l'inquillinage).

⁹ Le système des relations de production au sein de la 'izbah est, dans le détail, beaucoup plus complexe.

¹⁰ « Tenanciers », car ils n'étaient pas alors propriétaires de leurs terres mais attributaires et « usufruitiers » à titres divers.

¹¹ Dans ce système, les fermiers de l'impôt foncier (multazimîn) chargés par le pouvoir central de le prélever dans les villages sur les paysans jouissant par droit coutumier des terres kharâji, se voyaient attribuer, en l'échange de l'accomplissement de leur charge, des lots de terres non imposables, dites usiyya, qu'ils détenaient en principe de manière non héréditaire (la possibilité d'hériter de ces terres se développa à la fin de la période ottomane).

tenanciers tributaires ne formaient pas initialement une classe sociale. En effet, le mode d'attribution de leurs terres, les statuts multiples de ces dernières (examinés en détail dans le chapitre 2¹²), la « précarité de leur tenure » liée en grande partie aux activités exercées au service du pouvoir ou en relation avec lui - ce qui créait une certaine mobilité de ces élites -, enfin, la diversité de leurs appartenances sociales voire ethniques, tous ces facteurs faisaient que ces grands tenanciers constituaient un ensemble de catégories sociales aux intérêts divergents et parfois opposés et qui, si elles dominaient les campagnes, étaient elles-mêmes très dépendantes du pouvoir central, qui leur attribuait le bien essentiel, la terre, formant la base économique de leur statut de dominants ruraux.

L'unification de ces catégories de grands tenanciers en une classe de propriétaires fonciers est avant tout le produit de leur accession très progressive au statut de propriétaires privés de plein droit des terres constituant leurs domaines, statut octroyé par le pouvoir central à différentes dates selon la nature initiale de leurs tenures¹³. La plus grande opération de transformation de ces dernières en propriétés privées fut menée dans le cadre de l'application, en 1871, en pleine crise financière, de la loi de la Muqabalah (« contrepartie »), concernant les seules terres kharâji, par laquelle, en l'échange du paiement en une seule fois du montant de six années d'impôt foncier, les tenanciers de ces terres obtenaient le droit de les léguer à leurs héritiers, de les vendre ou de les constituer en waqf prive. Les grands propriétaires agrandirent ensuite leurs domaines par les rachats massifs de terre évoqués plus haut, par la bonification de terres désertiques ou l'achat de ces terres, une fois bonifiées, à des compagnies foncières qui se chargeaient de cette tâche.

On ne peut que souligner la richesse de ce livre « incontournable ». Sans vouloir se livrer à une démarche de théorisation « totalisante », dans le cadre étroit des paradigmes (ou « grands récits ») existants, les auteurs ont néanmoins solidement et logiquement construit leur livre autour de la thématique de la genèse, de l'expansion et de la relative stabilisation à son apogée d'une classe sociale de grands propriétaires fonciers. Ils utilisent pour éclairer ce processus des concepts analytiques clairs et pertinents, qui reprennent et explicitent la riche et complexe nomenclature de catégories autochtones en matière de tenure

¹² On distinguait, durant les deux premiers tiers du XIXe siècle, outre les terres kharâji cultivées en usufruit par les petits et moyens paysans « indépendants » : (a) les terres aba'id/ab'adiya, incultes (burr) ou non cultivées, situées hors du ziman (périmètre cultivé du village) et attribuées par les souverains à diverses catégories de grands serviteurs de l'État et de notables, charge à eux de les mettre en valeur en échange d'une exemption de l'impôt foncier ; (b) les terres relevant des chiftlik, grands domaines formées à partir de terres saisies par le souverain pour lui-même ou sa famille ; (c) les terres usiyya ayant appartenu aux multazimîn, confisquées et réattribuées en usufruit à des notables; (d) les terres 'uhdah, dont les usufruitiers titulaires étaient dans l'impossibilité de payer l'impôt et qui étaient réattribuées provisoirement à un notable en mesure de le payer; (e) les terres masûh dont étaient titulaires les shaykh de village et les 'umdah.

¹³ Le chapitre 1 du livre, remarquable de précision et d'exhaustivité, est consacré à l'histoire juridique de l'élaboration et de la mise en application des lois permettant ce passage à la pleine propriété privée.

foncière et de relations de production agricole, catégories adaptées aux spécificités de la trajectoire égyptienne des structures socio-économiques agraires du pays ; ceci tout en confrontant ces catégories à celles héritées d'un marxisme non dogmatique. Si la conclusion du livre refuse toute tentative d'interprétations dans le cadre des pseudothéories de la modernisation, elle ne reprend pas pour autant celui de la succession mécanique de modes de production, (semi-)féodal, asiatique, « tributaire » ou autres, dont les auteurs montrent qu'ils ne correspondent pas aux réalités égyptiennes. Ils penchent plutôt pour ce que l'on pourrait nommer une « voie égyptienne de transition agraire au capitalisme » et non de « transition au capitalisme agraire », car les structures et rapports de production sont loin de n'être que capitalistes dans les campagnes égyptiennes, tout au long des 130 années envisagées. Ils illustrent la trajectoire de la grande tenure foncière, menant à son appropriation privative et à la constitution d'une classe sociale dominante sur les plans économiques et politique, à l'aide d'une considérable documentation historique de première main, issue de très larges dépouillements d'archives, dont le livre est nourri sous forme de dizaines de descriptions d'opérations foncières, de grands domaines de tout statut et de trajectoires individuelles et familiales. Ils n'ont par ailleurs pas tenté une « histoire quantitative », encore impossible, faute de monographies régionales, mais une histoire quantifiée, dès que les archives et documents consultés le permettaient. Par l'acuité de leur analyse des processus différenciés de mise en place de la grande propriété et de la classe qui en tire son pouvoir, ils ouvrent la voie aussi bien à des monographies raisonnées de grandes familles et de grands domaines qu'à des analyses de la diversité régionale, trop négligée en ce qui concerne l'Égypte. Il ne reste qu'à souhaiter que de nombreux jeunes historiens s'engouffrent dans cette voie d'une histoire rurale rénovée, à la lumière des avancées de ce livre. Malheureusement, malgré la relative ancienneté de sa parution en arabe et plus encore de celle des deux ouvrages dont celui-ci est la synthèse, il semble que ce domaine de recherche n'ait pas connu de regain d'intérêt ...

Tel quel, ce livre - dont l'utilisation, aussi bien comme ouvrage d'initiation et de synthèse que comme outil de travail ou tremplin pour de nouvelles recherches, est facilitée par un excellent glossaire et un très copieux index - devrait intéresser non seulement les historiens non arabophones, mais également les économistes et sociologues ruralistes, ainsi que les politologues, dans une perspective comparative en particulier. La richesse des matériaux traités de manière systématique et éclairante, mais non « préformates » pour entrer dans des catégories interprétatives a priori, devrait permettre de faire rebondir les débats théoriques sur la typologie et l'articulation des structures socio-économiques agraires, débats qui se sont étioyés en ce qui concerne du moins l'Égypte et le monde arabe - non pas faute d'intérêt scientifique (et pratique) « objectif », mais faute de débatteurs intéressés.

On terminera sur une petite mise au point: le titre du livre mentionne non seulement « the Large Landowning Class » mais aussi « the Peasantry ». Or il n'est qu'assez peu question de paysans dans ce livre, si ce n'est, dans la section du chapitre 5 traitant des relations de production, des tamaliyya des 'izbah (deuxième type de domaines) et des différentes catégories de paysans locataires de terres des grands domaines rentiers (troisième type de domaines) ; quant aux « paysans sans terre » (salariés agricoles permanents ou temporaires), ils ne sont mentionnés que comme main-d'œuvre des grands domaines à structure capitaliste (premier type de domaines). La petite paysannerie est également mentionnée à propos de la loi sur les 5 feddan et de la « question sociale ». Pour ce qui est du XIXe et de la première moitié du XXe siècle, les petites et moyennes paysanneries attendent encore leurs historiens, qui prendront le relais chronologique du livre magistral de K. M. Cuno cité plus haut. Bien sûr, la « discrétion » de ces paysanneries dans l'ouvrage est parfaitement compréhensible, dans le cadre de la thématique que se sont donnée les auteurs qui ne prétendaient aucunement composer une histoire rurale de l'Égypte de 1837 à 1952. Mais il ne faut pas oublier pour autant que les réalités socio-économiques de l'Égypte agricole - pour ne pas parler de l'Égypte rurale - étaient alors encore plus complexes que celles décrites dans ce grand livre qui en éclaire magnifiquement tout un pan capital.

<http://www.athimar.org/Article-55>